

Année 2012

La Salle et la Chapelle Aubry

Numéro 304
MARS

L'Éch'Aubryen



Au restaurant avec la famille catastrophe



SCALA
SEANCES
DE VARIETES

Séance de kiné musclée



Josy et la pleureuse
et Raymond dans la
pièce les parasites
sont parmi nous



INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
du mardi 13 mars 2012

Prochaine séance
le mardi 10 avril 2012 à 20 h 30

I - Vote des comptes administratifs 2011 (bilan de l'exécution du budget) : budget communal, assainissement, lotissements, structure commerciale :

Les comptes administratifs ont été adoptés par l'assemblée municipale à l'unanimité.

Le budget principal dégage un excédent de 149 783.88 €
 Le budget assainissement dégage un excédent de 176 577.66 €
 Le budget lotissement le Coteau dégage un excédent de 6 225.04 €
 Le budget lotissement les Gourdoires dégage un déficit de 1 931.08 €
 Le budget structure commerciale (boucherie) dégage un déficit de 29 845.76 € (ce déficit se résorbera avec les locations)

Ces résultats seront repris dans les budgets 2012.

II – Budgets communaux 2012 :

A- Budget communal :

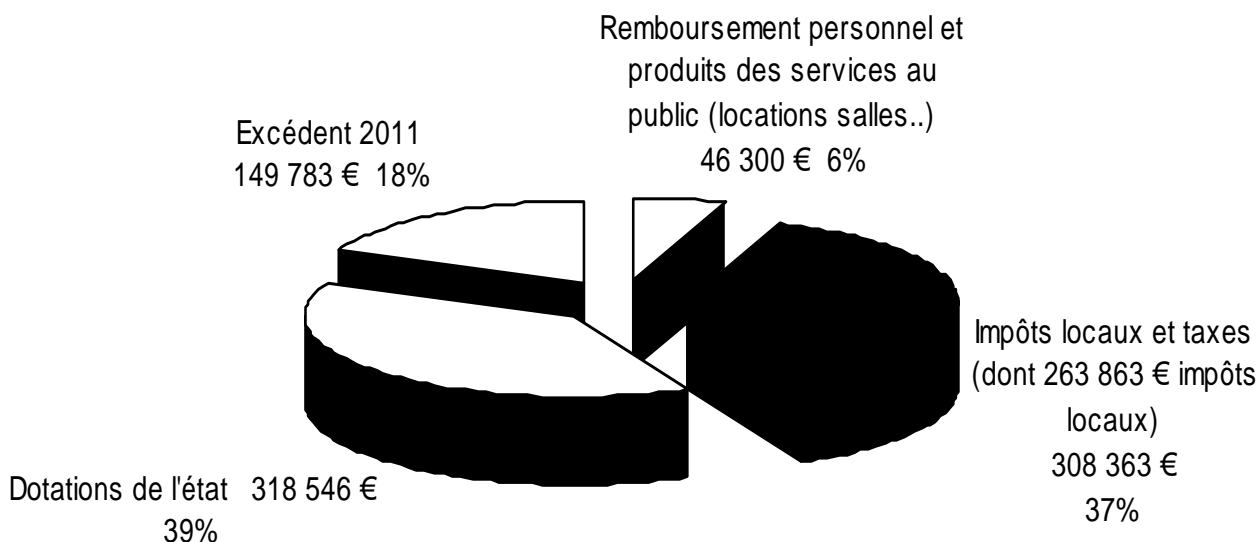
Le budget de la commune retrace les recettes et dépenses pour l'année à venir. Il a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal, 559 485 € en fonctionnement et 263 507 € en investissement.

Taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2012

Ces taux restent inchangés en 2012 :
 Taxe d'habitation : 14.28 % (produit 127 392 €)
 Taxe du foncier bâti : 16.22 % (produit 91 027 €)
 Taxe du foncier non bâti : 43.57 % (produit 45 444 €)
 Les bases d'imposition augmenteront cependant de 1.8% sur décision de L'Etat.

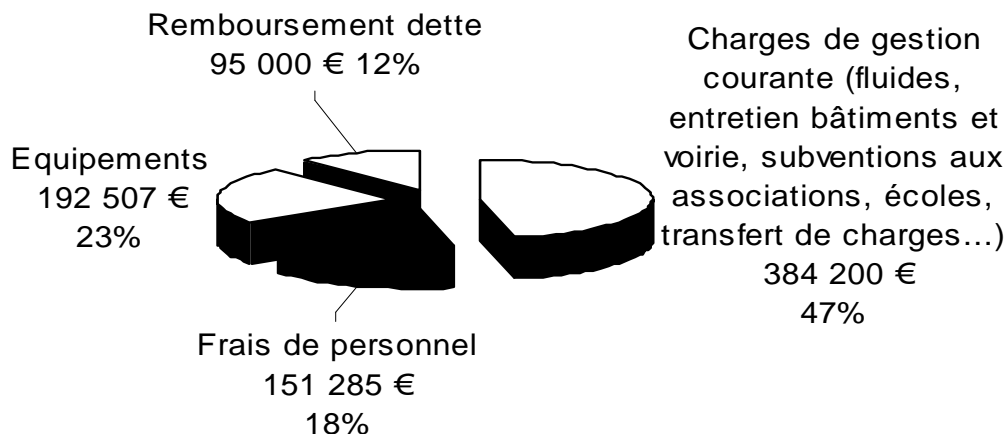
D'où viennent les recettes de la Commune ?

Total des recettes : 822 922 €



Où vont les dépenses de la Commune ?

Total des dépenses : 822 992 €

**Les opérations d'équipement inscrites au budget (appelées investissement) : 263 507 €**

- Crédits réservés pour l'extension de la salle polyvalente (Ces crédits seront repris lors de la programmation des travaux)	150 000 €
Des crédits en 2011 ont été alloués pour les études. Le CAUE travaille actuellement sur le projet en étroite collaboration avec les élus.	
- Aménagement sécurité de la place des Mauges :	15 000 €
- Remplacement du tracteur si nécessaire :	15 000 €
- Remplacement des boules d'éclairage public par des lanternes moins consommatrices d'énergie :	8 000 €
- Ravalement façade bibliothèque à la Chapelle	4 507 €
- Remboursement capital dette	71 000 €
Total	263 507 €

*Ces dépenses sont financées par*Autofinancement **263 507 €****Etat de la dette de la commune :**

La dette de notre Commune s'élève, au 1^{er} janvier 2012, à 618 000 € qui tient compte des crédits réservés de 1500000 € pour le projet de l'extension de la salle polyvalente des minières.

Annuité de remboursement (intérêts+capital) = 95 000 €

B- Budget annexe assainissement 2012 : Toutes les opérations liées aux interventions sur le réseau eaux usées et sur la station d'épuration (type lagunes) sont imputées dans un budget distinct du budget principal.

Fonctionnement : 135 674 € (eau, électricité, entretien des ouvrages, analyses...)

Investissement : 235 676 €

Les projets estimés à 100 000 € concernent :

- Le raccordement au réseau collectif d'assainissement des équipements publics sur le site des Minières : (salle de sports, salle polyvalente, atelier municipal, cantine)
- Etudes sur la réhabilitation de la lagune de la Chapelle Aubry.

C- Budget annexe lotissement Coteau 2012 : Toutes les opérations liées aux lotissements sont imputées dans un budget distinct du budget principal. Il s'établit à 121 000 € et correspond à la voirie définitive du lotissement le coteau (allées des Bouton d'Or et des Coquelicots).

D- Budget annexe lotissement les Gourdoires 2012 : Il s'établit à 8 000 € et correspond à l'installation des 4 lampadaires chemin des Gourdoires.

E- Budget structure commerciale (boucherie) 2012 : Il s'établit à 44 742 € (dont 29 845 € de report de déficits antérieurs).

III- Vote de subventions 2012 :

Le conseil vote les subventions suivantes :

Associations locales :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	2 800 €
Familles Rurales (périscolaire)	2 500 €
Familles Rurales (cantine)	4 000 €
La SCALA	400 €

Autres associations :

A.D.M.R - St Pierre Montlimart	1 700 €
ADAPEI – Cholet	60 €
Les Amis des Troènes - St Pierre Montlimart	300 €
Fraternité Chrétienne des Malades - St Pierre Montlimart	100 €
Amicale des secouristes – Montrevault	60 €
Associations conjoints survivants veufs & veuves de M & L – secteur de Beaupréau	60 €
Alcool assistance 49 – secteur de Beaupréau	60 €
Prévention Routière	30 €
La Banque alimentaire (0.11 € par habitant)	137 €

IV - Loyer de la Boucherie-Charcuterie :

Le loyer, à révision annuelle, passe à compter du 1^{er} avril 2012, de 757 € H.T. à 808 € H.T. par mois, en fonction de l'indice du coût de la construction, soit une augmentation de 6.84 %.

V - Création et adhésion de la Communauté de Communes à un Syndicat Mixte du Tourisme :

Le Conseil Communautaire de Montrevault Communauté a émis un avis favorable à la création d'un Syndicat Mixte pour le Développement touristique concernant le projet de regroupement des Offices du Tourisme des territoires de Champtoceaux, St Florent le Vieil et Montrevault.

Cette opération a pour but d'assurer un développement du tourisme sur les territoires indiqués en mettant en commun les moyens à la disposition de chacun des acteurs. Ainsi, cela permettra d'accentuer la communication sur les actions touristiques et mettre en évidence une offre globale du tourisme sur des territoires rapprochés. Concrètement, le montage de cette opération vise à créer un Syndicat Mixte qui aura la compétence du développement touristique. Le Conseil Municipal émet un avis favorable (2 abstentions et 1 contre) à la création d'un Syndicat Mixte pour le développement touristique et à l'adhésion de Montrevault Communauté au Syndicat Mixte cité ci-dessus.

VI - Rénovation du réseau d'éclairage public :

Le Conseil Municipal prévoit de rénover 10 lanternes de l'éclairage public pour 7 500 €.

VII – Comptes-rendus communautaires :

Les commissions travaillent actuellement sur les programmes de l'année et la préparation du budget 2012.

- Bilan Enfance jeunesse 2011 :

- RAM (Relais Assistantes Maternelles) : Il est constaté une bonne participation des assistantes maternelles aux groupes de paroles, matinées rencontres et aux 3 temps forts. Le RAM est ouvert du lundi au samedi.

- Volet Enfance : Evolution de la fréquentation sur le site de Chaudron en Mauges pour notre quartier (Chaudron, Salle et Chapelle-Aubry et St Quentin) :

Années	2008	2009	2010	2011
Accueil loisirs du mercredi	319	456	585	675
Vacances scolaires	1033	1240	951	1394

Des sorties par tranches d'âges ainsi que des rencontres inter sites sont organisées.

- Volet Jeunesse [2008-2011] : l'utilisation du service est en hausse : camps jeunesse...Le PIJ (Point Information Jeunesse) rencontre beaucoup de passages pour des ateliers jobs d'été, babysitting...

En conclusion, les services proposés sont bien utilisés par les familles de notre commune. Un nouveau contrat Enfance-Jeunesse 2012-2015 entre la Montrevault Communauté et la CAF est en cours d'élaboration.

- SMAEP (Syndicat d'eau potable) :

La facture de l'abonné 120 m3 au 1er janvier 2012 s'élève à (part eau potable, hors assainissement et hors redevance Agence de l'Eau) :

	Part SMAEP	Part VEOLIA	TOTAL 120 m3 (€ HT)
Abonnement annuel	20 €	43.70 €	63.70 €
Consommation 120 m3	0.2545 €	0.9709 €	147.05 €
TOTAL FACTURE € HT			210.75 €

AVIS DE LA MAIRIE :

Etat civil

naissance :

Aaron BRAULT né le 13 mars 2012
« Le Crottier »

Recensement du Service National

Les filles et les garçons nés au mois de février 1996 doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille, avant le 29 février 2012.



Elections Présidentielles

Elles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 de 8 h 00 à 18 h 00.

Pour les personnes domiciliées à la Salle Aubry et Cancale, le bureau de vote se situe à la Mairie (Salle du Conseil), et pour celles de la Chapelle Aubry, il est situé à l'ancien presbytère (à côté de l'église). De nouvelles cartes électorales seront envoyées prochainement.

Fermeture mairie et poste

Samedi 14
et
mardi 17 avril

Les formulaires TIC 2011 sont disponibles en mairie. Ils sont à retourner avant le 15 avril 2012.

TRI SÉLECTIF.

Les prochaines collectes sélectives en agglomération, seront le **jeudi 29 mars** et le **vendredi 13 avril** (semaines impaires).

Pensez à sortir vos sacs la veille au soir.

COLLECTE de la FERRAILLE :

Déchetterie de St Pierre-Montlimart :

Samedi 24 mars de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Mercredi 4 avril de 14 h 00 à 17 h 30



BALAYAGE des BOURGS.

Le prochain passage de la balayeuse est prévu les lundis **26 mars** et **23 avril** dans la journée.
Pensez à ranger vos véhicules.

Le sentier de randonnée « Entre la Droille et l'Armazy » : il est actuellement fermé pour un problème de particulier à l'Armazy. De plus, le circuit ne répond plus au critère du Conseil Général étant donné que le pourcentage de goudron est trop important. Des recherches de solutions sont en cours et devraient aboutir prochainement.

Place des Mauges : un balisage temporaire va être installé début avril par l'ATD de Beaupréau dans le cadre du nouvel aménagement sécurité du carrefour, avec priorités à droite.

Droit de préemption urbain :

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble bâti et non bâti cadastré : D 1086, 9 rue de la Fontaine.

SIRDOMDI : Mise à disposition d'un composteur individuel.

Le SIRDOMDI, en partenariat avec la mairie, reconduit aux foyers intéressés, la mise à disposition d'un composteur individuel. En échange de 15 € de participation, chaque foyer peut en bénéficier.

Les intérêts du compostage individuel sont multiples :

- Participer à la protection de l'environnement,
- Limiter les quantités de déchets enfouis au centre d'enfouissement,
- Le compost constitue un engrais naturel et gratuit qui remplace avantageusement le terreau. Il restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes,
- Réduire la quantité de déchets présents dans votre poubelle (20 à 30% de vos déchets ménagers peuvent être compostés) et par conséquent réduire le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Voici les principales conditions de mise à disposition du composteur :

- Verser une participation définitive de 15 € à l'ordre du Trésor Public pour la mise à disposition d'un composteur qui reste la propriété du SIRDOMDI,
- Suivre les instructions données par le SIRDOMDI pour l'utilisation du composteur,
- En cas de déménagement, le composteur doit rester sur le territoire du SIRDOMDI. Il doit être restitué à la collectivité ou bien laissé sur place, sans pouvoir prétendre récupérer la participation de 15 €.

Pour bénéficier d'un composteur **l'inscription est obligatoire**. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter le secrétariat de Mairie.

Médecins et pharmacies de garde.

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33,
 - sur semaine, le soir à partir de 19 heures jusqu'à 8 h 00 le matin,
 - au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h 00.
 Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237.



INFORMATIONS DIVERSES :

Arrêté de la Préfecture de Maine et Loire : Autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

Dans le cadre de travaux géographiques et forestiers, l'Institut national de l'information géographique et forestière a sollicité une autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées de l'ensemble des communes de Maine et Loire. Conformément à la réglementation en vigueur, il est procédé à la publication et à l'affichage du présent arrêté en date du 20 février 2012.

Économie d'énergie : Région des Pays de Loire.

La consommation électrique a augmenté de 8 % de 2009 à 2010. Face à cette croissance, la Région a souhaité accompagner les initiatives d'économie. Elle a mis en place une aide régionale aux économies d'énergie chez les particuliers dont le montant est modulé selon les ressources financières des propriétaires. Cette aide sociale est accordée pour toute réalisation de travaux permettant d'améliorer au minimum de 40 % la performance énergétique de la l'habitation.

Contact : Site internet de la région www.paysdelaloire.fr rubrique environnement ou Direction Environnement : Tél. 02.28.20.53.26

PAYS des MAUGES.

Réunion publique : mardi 3 avril à 20 h 00 à St Pierre-Montlimart, salle des loisirs.

Le Pays des Mauges élabore son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui définira les orientations d'aménagement pour les 20 ans à venir : Présentation de la dernière étape de l'élaboration du SCoT : le DOO ou Document d'Orientation et d'Objectifs. **Les élus y sont spécialement invités.**

CROIX ROUGE FRANÇAISE.

Vous avez le don de sauver des vies : **10 heures de formation**, en **4 séances de 2 h 30**.

Le **PSC 1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) vous enseigne l'utilisation du défibrillateur, ainsi que les premiers gestes de secours. Prochaine session **Antenne Nord-Mauges** :

les vendredis 6, 13, 20, 27 avril 2012 de 20 h 00 à 22 h 30

Centre socio-culturel de Montrevault

Renseignements et inscriptions au 02.41.75.16.44 (répondeur en cas d'absence)

ou e-mail antenne.mauges@neuf.fr.

VILLAGE SANTÉ SAINT-JOSEPH de CHAUDRON-en-MAUGES.

Il reste 4 appartements locatifs disponibles au sein de la **RÉSIDENCE FAMILIALE** « L'Orée du Bois » du "**Village Santé Saint-Joseph**" de Chaudron-en-Mauges (de 32 m² à 48 m²).

Cette résidence, qui ouvre mi-2012, est destinée aux aînés autonomes et valides. Elle comprendra 10 appartements en location (bail), situés en étage, avec entrée indépendante (ascenseur et escalier) et vue dégagée sur le bourg et/ou la campagne environnante. Elle est située à proximité du bourg, d'un vaste parc, d'un centre de consultations médicales et paramédicales (Maison de Santé Pluridisciplinaire), d'un Hôpital, d'un Établissement d'Hébergement Pour personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et d'un Accueil de Jour « Alzheimer. Un parking privatif, 2 salons et ainsi qu'un local lingerie/buanderie entièrement équipé seront à disposition des locataires. Quatre appartements sont encore disponibles. Pour tout renseignement complémentaire ou demande de réservation, vous pouvez contacter Mme Bouysson au 02.41.63.71.82.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

Club de l'Amitié

Voyage du jeudi 3 mai, avec visite de la savonnerie Gonnord à Cholet le matin. Déjeuner à l'Auberge du Verdon et visite du Parc Oriental de Maulévrier l'après-midi. Prix : 43 €. Inscription avant le 15 avril aux endroits habituels

Rappel - Samedi 24 mars : **Concours de belote à but humanitaire** : Salle Polyvalente, aux Minières. Début du concours : à 14 h 00. Inscription à partir de 13 h 30. **Concours ouvert à tous.**

En remplacement du concours prévu le 30/12/2011 qui avait été annulé.

AFN et Club de l'Amitié

Un voyage est organisé en Corrèze du 8 au 14 septembre 2012. Prix du voyage tout compris 550 €. Inscription avant le 1^{er} mars avec un acompte de 250 €. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Jeannette Barré ou auprès de Marie-Thérèse Morinière.

Les ragondins

Des cours d'initiation sont organisés pour ceux et celles qui sont intéressés par la pratique de la pêche. Il faut avoir 7 ans et si possible le matériel nécessaire. Le groupe sera limité à une quinzaine de jeunes, encadrés par des bénévoles. Les cours se dérouleront les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00, du 23 mai au 4 juillet 2012 à l'étang de la Salle. Les inscriptions sont à prendre chez André BARRÉ au 02.41.75.16.18. Une participation de 3 € par enfant sera demandée à l'inscription.

SCALA

CABARET 2012

Réservez votre date pour la soirée cabaret de scala qui se déroulera le **28 avril 2012** avec un grand spectacle d'imitation et humoristique de Patrick Peralta qui a fait ses débuts sur FR3 dans « la classe », *alors réservez bien votre date.* **Réservation au 02.41.75.13.38 à partir du 26 mars 2012.**

Vêtements de cyclisme SCALA

Suite à de nombreuses demandes, la scala propose de faire une nouvelle commande de vêtements de cyclisme. Pour toute demande et renseignement, contacter :

Adrien Bouyer, 9 rue du patis la salle aubry, 02.41.75.74.05

SEANCES DE VARIETES

Tous les acteurs de l'édition 2012 sont conviés, le **vendredi 13 avril** aux Minières à **20 h 30** pour le bilan et les mises au point des séances de variétés 2012.

FOYERS DES JEUNES (Vente de croissants et de pains au chocolat)

Une vente de croissants et de pains au chocolat sera organisée le **dimanche 22 avril** par le foyer des jeunes de la Salle-et-Chapelle Aubry. Cette initiative aura pour but de financer des sorties. Des jeunes passeront dans **la semaine du 9 au 15 avril pour réserver** vos croissants et pains au chocolat, si vous le désirez. La livraison s'effectuera le dimanche suivant à votre domicile.

"Bibli'Aubryennes" - "Animaux à la une"

Actuellement un concours est organisé entre les bibliothèques de Chaudron, St Quentin et La Salle et Chapelle. Chaque participant apporte une photo d'un animal surpris dans une situation originale, insolite... Les photos sont à rapporter dans les bibliothèques pendant les permanences :

à la Salle, les samedis et dimanches de 11 h 00 à 12 h 15

à la Chapelle, le dimanche de 11 h 00 à 12 h 30

(affiche en dernière page)

Saint-Pierre Montmorency, Montrevault, La Salle et Chapelle Aubry, Le Fallet, La Bossière sur Evre, La Chaussaire, Le Flet Sazevin, Le Puket Doré, Saint-Quentin en Mauge, Saint-Rémy en Mauge, Chaudron en Mauge

PORTES OUVERTES DE L'ESPACE EMPLOI A MONTREVAULT

SAMEDI 14 AVRIL 2012

10h30 - 12h00

« Matinée relooking »

Avec une conseillère en image

14h30 - 16h00

« Tu fais quoi cet été? »

Pour les 16-18 ans avec l'animatrice PJJ

OUVERT A TOUS LES HABITANTS !

Toute la journée: « **L'Espace Emploi, c'est quoi?** »

SANS INSCRIPTION **GRATUIT**

16h30 - 17h30

« Autour d'un verre... »

pour clôturer la journée

16h00 - 16h30

« L'espace emploi entre en scène »

scénettes réalisées par des jeunes du territoire

Participez au quizz...
Lots à gagner
(2 tirages 12h00 et 16h30)

Rendez-vous 17 rue St Nicolas
49110 Montrevault (à côté du trésor public)
Pour plus de renseignements : 02 41 30 06 32



Club de l'Amitié

Un franc succès pour l'après-midi "pot-au-feu"

n°6

Maillot cyclisme
SCALA



Le sentier de randonnée « Entre la Droille et l'Armazy » est actuellement partiellement fermé.

SCALA
Spectacle de Patrick Peralta



Bibliothèques communales

CONCOURS PHOTOS
« ANIMAUX A LA UNE »

Photographie un animal de ton choix, domestique ou sauvage, dans une situation insolite.

Dépose ta meilleure photo au format 13 x 18 dans une des bibliothèques organisatrices aux heures d'accueil.
Date limite : le dimanche 22 Avril 2012.

Concours ouvert à tous : petits et grands !
Organisé par les bibliothèques :
"Au fil des pages" de Saint-Quentin-en-Mauges
"Latulu" de Chaudron-en-Mauges
"Bibliaubryennes" de La-Salle-et -Chapelle-Aubry

Il est ouvert à tous (abonnés ou non) selon 3 catégories d'âge.
Récompenses pour les gagnants de chaque catégorie.
Découvrir l'affiche et le règlement dans les 2 sites des Bibli'Aubryennes.

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry
Tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

Courriel : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00